

Préfecture des Alpes-Maritimes

Direction des élections et de la légalité

Bureau des élections

## ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTEGRALES DE VALLAURIS DES 12 ET 19 NOVEMBRE 2023

Quantités maximales de documents de propagande électorale ouvrant droit à remboursement  
et modalités de dépôt auprès de la commission de propagande

### 1. Quantités maximales de documents de propagande électorale par liste de candidats

Nombre d'électeurs inscrits au 09/10/23	Nombre d'emplacements d'affichage	Nombre de documents électoraux ouvrant droit à remboursement par tour de scrutin (art. R 39 du code électoral)				Nombre de documents électoraux à livrer à la sous-préfecture de Grasse		
		Affiches		Circulaires	Bulletins de vote	Circulaires	Bulletins de vote présentés en 2 lots identiques	
Vote à l'urne	Nombre d'emplacements	Format maximal 594 mm X 841 mm (deux identiques par panneau)	Format maximal 297 mm X 420mm (deux identiques par panneau)	Format 210 x 297mm (nombre d'électeurs majorés de 5 %)	Format paysage 210 x 297mm (double du nombre des électeurs majoré de 10%)		Lot n°1 pour envoi aux électeurs	Lot n°2 pour envoi aux mairies
19065	8	16	16	20000	42000	20000	21000	21000

### 2. Conditionnement des documents

Les circulaires de propagande seront conditionnées par carton de 1 000 unités contenant chacun 2 lots de 500 unités présentés sous blister ou cerclage.

Chaque carton de circulaires présentera, collé sur un de ses côtés, au moins un exemplaire de son contenu.

Les bulletins de vote seront conditionnés par paquets de 500 unités présentés sous blister ou cerclage.

Les bulletins de vote seront divisés en deux lots de quantité identique.

### **3. Dates et heures de livraison**

Pour le premier tour :

Les lundi 30/10/23 et mardi 31/10/23 de 9h à 12h et de 14h à 16h et le jeudi 02/11/23 de 9h à 12h.

Pour le second tour :

Le mercredi 15 novembre de 9h à 11h30.

### **3. Lieu de livraison**

***La hauteur des véhicules de livraison ne dépassera pas 2,30 mètres*** : s'annoncer à l'interphone du 2 bis boulevard Émile Zola 06130 Grasse.

Les livreurs s'attacheront à prendre les mesures nécessaires avant leur venue pour s'assurer de la bonne distribution du chargement.

### **5. Modalités de livraison**

Les documents seront livrés par camion à hayon,

les circulaires seront conditionnés par carton de 1 000 unités contenant chacun 2 lots de 500 unités présentés sous blister ou cerclage,

Chaque carton de circulaires présentera, collé sur au moins un de ses côtés, un exemplaire de son contenu,

Les bulletins de vote seront conditionnés par paquets de 500 unités, présentés sous blister ou cerclage, et divisés en deux lots de quantité égale.

### **6. Contacts**

***Personnes à contacter impérativement avant toute livraison :***

**Mme Delamour Anne-Marie**

Téléphone : 04 92 42 32 24

Adresse mail :anne-marie.delamour@alpes-maritimes.gouv.fr

**M. Ribollet Philippe**

Téléphone : 04 92 42 32 56 / 06 45 56 57 63

Adresse mail philippe.ribollet@alpes-maritimes.gouv.fr